



Ecoles de Terrasson, communiqué de la mairie, en date du vendredi 6 novembre 2020 :

"Suite à la publication du protocole sanitaire dans les établissements scolaires, la mairie de Terrasson et les directrices et directeur des écoles de la Commune se sont réunis afin de déterminer les organisations applicables à compter du lundi 9 novembre 2020. D'une manière générale, tous les services périscolaires sont maintenus. En revanche, il a été demandé à certains parents, qui pouvaient disposer d'alternatives, de ne pas laisser leur enfant à la garderie ou à la cantine. Cette demande a offert la possibilité d'un accueil en groupes plus restreints et donc dans de meilleures conditions. Dans les écoles maternelles, les brassages seront limités autant que faire ce peut dans la limite des moyens matériels et humains offerts par chacune des écoles. L'objectif demeure que les enfants puissent être tous accueillis dans un environnement pédagogique adapté en limitant le caractère anxiogène de la situation.

Les protocoles nettoyage ont été renforcés et désormais tous les points de contact font l'objet d'une désinfection plusieurs fois par jour. Un nettoyage complet des locaux est assuré quotidiennement et une aération est prévue sur chacun des temps de la journée.

A l'école élémentaire, le principe du non brassage entre les groupes de niveau a été retenu sur chacun des temps de la journée. Les garderies périscolaires, la restauration scolaire et le temps méridien ont été réorganisés afin de satisfaire à ce principe. Trois services de restauration ont été mis en place afin de proposer aux enfants des conditions de repas satisfaisantes, les groupes de garderies ont été répartis au sein de différentes salles de l'école

et une rentrée échelonnée sera mise en place chaque matin. De la même manière, le soir, les élèves quitteront l'école de manière échelonnée afin d'éviter les brassages entre groupes différents. Des renforts en personnel ont été déployés afin de satisfaire aux prérogatives sanitaires et proposer aux enfants, malgré les contraintes, le cadre éducatif le plus adapté qui soit. Enseignants, personnels de l'Education Nationale et personnels municipaux se sont tous mobilisés pour que l'école reste un lieu d'apprentissage des savoirs, de vie et de partage".

Communiqué de presse de la mairie de Terrasson, ce samedi 31 octobre à 9h...

"Contrairement à l'annonce initiale et suite à la déclaration du Ministre de l'Education Nationale, la rentrée scolaire de l'école élémentaire Jacques Prévert et des écoles maternelles du lundi 2 novembre 2020 aura lieu à l'horaire habituel, et non à 10 heures".

Communiqué de presse de la mairie de Terrasson en ce vendredi 30 octobre 2020 à 15h, à propos de la rentrée scolaire à l'école élémentaire et dans les écoles maternelles, après les vacances de Toussaint. Attention, cependant, la rentrée scolaire qui devait avoir lieu à 10h lundi matin est annoncée finalement à l'heure normale habituelle, selon le ministre de l'Education, après 17h.

"Afin de pouvoir rendre hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire géographie ayant été assassiné vendredi 16 octobre 2020, le ministère de l'Education Nationale a décidé de décaler la rentrée scolaire du 2 novembre. Il est demandé aux parents qui en ont la possibilité de ne conduire leur enfant à l'école qu'à 10 heures du matin et non à l'horaire habituel. Dans l'hypothèse où certains parents ne pourraient pas respecter cet horaire, un service de garderie sera mis en place par les services municipaux.

Par ailleurs, suite à la publication du protocole sanitaire par les services du ministère et de son application à compter du 9 novembre prochain, les services municipaux et les équipes enseignantes vont réorganiser les temps d'accueil et les espaces de circulation durant la semaine de la rentrée. Une information spécifique sera transmise dès lors qu'une organisation

Ecoles de Terrasson : nouveau protocole sanitaire

Écrit par Alain RASSAT - Mis à jour Mardi, 10 Novembre 2020 15:14

définitive aura été arrêtée".